

**Motion de MM. Roman Juon, Gérard Deshusses, Olivier Coste et Roger Deneys:
«Régulation scientifique de la population des pigeons».**

PROJET DE MOTION

Considérant:

- qu'il n'existe pas de statistiques sur la population des pigeons en ville de Genève;
- que, depuis de nombreuses années, la Ville distribue sur tout le territoire de la commune des graines de maïs traitées chimiquement avec des produits qui devraient limiter le nombre de pigeons, alors que des scientifiques bâlois estiment que cette pratique comporte des risques pour la gent ailée et qu'elle n'a que peu d'effet;
- que la Ville de Bâle a mis en action un projet «Actions pigeons», conçu par l'Université de Bâle, pour mettre au point une méthode de régulation des effectifs de pigeons durable et conforme aux principes de la protection des animaux,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'entreprendre une étude semblable à celle mise en place par la Ville de Bâle pour contrôler scientifiquement la population des pigeons et d'associer à l'éventuelle mise en application d'une telle opération, selon leurs compétences, des retraités et personnes sans emploi.